

BRESSE DIS

Société par Actions Simplifiée
 Au capital de : 7 117 000 Euros
 Siège social : Pôle Commercial Cap Emeraude
 360 Avenue Capitaine Dhonne
 CS 80019
 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

RCS : 851 815 464 RCS BOURG EN BRESSE
 SIRET : 851 815 464 000 17

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 31 JANVIER 2025)

- Au compte « Réserve légale » (5 %) 150 951,00 euros
 - Au compte « Autres réserves » 2 868 061,82 euros

3 019 012,82 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
31 / 07 / 2022	2,11 €	2,11 € (Soit un montant global de 8,44 €)	2,11 € (Soit un montant global de 1 501 678,56 €)
31 / 07 / 2023	1,30 €	1,30 € (Soit un montant global de 3,90 €)	1,30 € (Soit un montant global de 925 206,10 €)
31 / 07 / 2024	1,30 €	2,53 € (Soit un montant global de 7,59 €)	2,53 € (Soit un montant global de 1 800 593,41 €)

En outre, pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que :

- suivant **décision collective des associés** en date du **15 février 2023**, il a été décidé la distribution d'un dividende à prélever sur le compte « Autres réserves » à hauteur de **398 552 Euros**, soit un dividende de 0,56 Euros par action.

L'Assemblée Générale indique par ailleurs que, suite à une erreur matérielle et contrairement à ce qui a été inscrit dans la décision collective du 15 février 2023, le dividende a été éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 1,68 Euros, et a été soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 398 550,32 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattements et prélèvements.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUILLET 2025

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

- Au compte « Réserve légale » (5 %)	150 951,00 euros
- Au compte « Autres réserves »	2 868 061,82 euros
.....	-----
.....	3 019 012,82 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
31 / 07 / 2022	2,11 €	2,11 € (Soit un montant global de 8,44 €)	2,11 € (Soit un montant global de 1 501 678,56 €)
31 / 07 / 2023	1,30 €	1,30 € (Soit un montant global de 3,90 €)	1,30 € (Soit un montant global de 925 206,10 €)
31 / 07 / 2024	1,30 €	2,53 € (Soit un montant global de 7,59 €)	2,53 € (Soit un montant global de 1 800 593,41 €)

En outre, pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que :

- suivant **décision collective des associés** en date du **15 février 2023**, il a été décidé la distribution d'un dividende à prélever sur le compte « Autres réserves » à hauteur de **398 552 Euros**, soit un dividende de 0,56 Euros par action.

L'Assemblée Générale indique par ailleurs que, suite à une erreur matérielle et contrairement à ce qui a été inscrit dans la décision collective du 15 février 2023, le dividende a été éligible,

soit - au prélèvement forfaitaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 1,68 Euros, et a été soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 398 550,32 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattements et prélèvements.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

Signé par :

F49338AD4F4E4E5...

1

BILAN - ACTIF

Signé par :

DGFIP N° 2050 2025

alun davis

F49338AD4F4E4E5...

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BRESSE DIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 360 avenue Capitaine Dhonne 01000 BOURG-EN-BRESSE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

8	5	1	8	1	5	4	6	4	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant ☐*

Exercice N clos le, 31/01/2025

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	84 165 8 123
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 759 591 1 203 180
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 443 195 2 712 386
		Immobilisations en cours	AV	AW	342 290
		Avances et acomptes	AX	AY	20 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	88 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	762 1 189 277
		Prêts	BF	BG	237 000 1 491 217
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	730
	TOTAL (II)		BJ	BK	8 524 714 7 055 204
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	25 514
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	8 065 358
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 480
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 731 213 122
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 611 718
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	6 481 866
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	530 226
		TOTAL (III)	CJ	CK	3 731 19 931 287
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	8 528 445 26 986 492	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BRESSE DIS</u>		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>7 117 000</u> ...)	DA 7 117 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 194
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC
	Réserve légale (3)	DD 333 403
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG 391 962
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 3 019 012
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 10 861 574
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 158 861
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR 158 861
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 2 569 060
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV 1 710 232
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW 41 770
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 7 434 324
	Dettes fiscales et sociales	DY 3 649 226
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 14 655
	Autres dettes	EA 546 786
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 15 966 056
	Ecart de conversion passif* (V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 26 986 492
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 13 727 016
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 8 453	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BRESSE DIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	114 933 332	FB		FC	114 933 332	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	4 725 116	FE		FF	4 725 116	
		FG	3 149 096	FH		FI	3 149 096	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	122 807 545	FK		FL	122 807 545	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	95 336	
	Autres produits (1) (11)					FQ	523 080	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	123 436 462
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	95 573 166	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 459 423)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 978 288	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(10 090)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 139 741	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 838 240	
	Salaires et traitements*					FY	7 759 975	
	Charges sociales (10)					FZ	2 340 710	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements (14)} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	476 200
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 731
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	165 578	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	118 806 119
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 630 342	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 062	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	276 573	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	279 636	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	65 916	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	65 916	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	213 719	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 844 061	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise <u>SAS BRESSE DIS</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	149 423	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	4 296	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	153 720	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	18 665	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 008	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	74	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	20 749	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	132 970	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	1 096 083	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	861 937	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	123 869 818	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	120 850 806	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	3 019 012	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	87 491
		- Crédit-bail immobilier		HQ	2 113 043
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	21 426
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	36 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	82 345
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	9 002
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al.3)		HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

SAS BRESSE DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 26 986 492 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 019 013 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Le règlement ANC N°2024-02, relatif au traitement comptable des certificats d'économie d'énergie (CEE), est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24 décembre 2024. Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière rétrospective à toutes les incitations financières reçues en échange de la cession des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les incitations financières reçues sont donc comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation à la date de l'opération.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 184	5 490	13 385	92 289
Immobilisations incorporelles	100 184	5 490	13 385	92 289
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 176 770	833 108	47 107	5 962 771
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 954 765	2 173 618	153 758	4 974 625
- Matériel de transport	81 243		6 935	74 308
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	916 045	207 358	16 754	1 106 649
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	191 844	3 256 519	3 106 072	342 290
- Avances et acomptes		20 000		20 000
Immobilisations corporelles	9 320 667	6 490 603	3 330 627	12 480 643
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	88 000			88 000
- Autres titres immobilisés	1 190 226		187	1 190 040
- Prêts et autres immobilisations financières	1 661 833	67 114		1 728 947
Immobilisations financières	2 940 059	67 114	187	3 006 987
ACTIF IMMOBILISE	12 360 910	6 563 207	3 344 198	15 579 919

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL GEM'VOYAGES 01000 BOURG EN BRESSE	14 000	457 886	100,00	146 660
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	91 603	5 948	13 385	84 165
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 603	5 948	13 385	84 165
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 569 673	237 025	47 107	4 759 591
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 404 683	211 118	153 758	2 462 043
- Matériel de transport	74 202	5 219	5 113	74 308
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	906 633	16 966	16 754	906 845
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 955 191	470 328	222 732	8 202 787
ACTIF IMMOBILISE	8 046 794	476 276	236 117	8 286 952

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 087 747 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 728 217		1 728 217
Autres	730		730
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	216 854	216 854	
Autres	4 611 719	4 611 719	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	530 227	530 227	
Total	7 087 747	5 358 800	1 728 947
Prêts accordés en cours d'exercice	67 114		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	49 929
Avoirs non encore parvenus	57 517
Ristournes socara à recevoir	1 053 646
Prest. services à recevoir	145 018
Ristournes directes à recevoir	44 941
Contrats reg.national à recevoir	197 961
Etat - produits à recevoir	2 000
Intérêts courus à recevoir	7 465
Total	1 558 476



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 117 000,00 euro décomposé en 711 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	711 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	711 700	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	158 861				158 861
Total	158 861				158 861
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige remises Galec 2013-2015 : 158 861 euros

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 924 286 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 454	8 454		
- à plus de 1 an à l'origine	2 560 607	407 682	1 614 694	538 231
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 710 287	1 665 943	44 345	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 434 325	7 434 325		
Dettes fiscales et sociales	3 649 170	3 649 170		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 656	14 656		
Autres dettes (**)	546 787	546 787		
Produits constatés d'avance				
Total	15 924 286	13 727 017	1 659 038	538 231
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	267 328			
(**) Dont envers les associés	1 100 849			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 556 598	2 556 598	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 556 598	2 556 598	



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Bresse Distribution FNP	92 935
Achats à payer	40 313
Eau, électricité, gaz à payer	296 385
Achats à payer	346 371
Redevance socara à payer	27 600
Taxe poisson à payer	4 882
Sous traitance informatiq	1 524
Ss traitance à payer	1 471
Locations mat. à payer	659
Maintenance à payer	19 018
Ass vehicules a payer	3 553
Frais d etudes à payer	1 344
Honoraires à payer	53 239
Publicite à payer	725
Pub nationale galec à payer	29 519
Déplacements à payer	398
Affranchissements a payer	494
Cotisations à payer	92 353
Bresse Distribution FNP	217 808
Droits d auteur à payer	4 883
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	4 009
Intérêts courus à payer	6 573
Int.courus s/particip.salariés	126
Associés - Intérêts courus	21 426
Dettes provis. pr congés à payer	602 900
13eme mois a payer	187 000
Dettes provis. pr partic. salariés	622 774
Interessement	473 309
Intéressement 01/2024	106
Participation.constr.à payer	36 653
Taxe apprentissage à payer	16 164
Taxe handicapés à payer	25 675
Contribution solidarité à payer	180 197
Tascom à payer	425 638
Forfait social à payer	124 555
Charg.soc.s/prov cp	211 015
Charg.soc.s/sal.prov.	87 950
Etat - autres charges à payer	11 293
C.e.t. à payer	85 462
Taxe foncière à payer	20 495
Total	4 378 796

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyers Bresse Dist d avance	36 899		
Charges loc Bresse Dist d avance	49 116		
Sous traitance d avance	2 367		
Credit bail mobilier d avance	201 727		
Locations mobilières d avance	3 869		
Maintenance d avance	53 449		
Publicite Id d avance	61 002		
Affranchissement d avance	5 211		
Cotisations d avance	18 234		
Crèche entreprise d avance	6 825		
Médecine du travail d avance	28 924		
Tickets leclerc d avance	45 851		
Assurance d'avance	16 752		
Total	530 227		



SAS BRESSE DIS**Comptes Annuels****Notes sur le compte de résultat****Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

Montant compris dans les charges financières : 21 426 euro

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités fournisseurs		56 349
Régularisations diverses	18 665	18 925
Cessions d'immobilisations	2 009	4 296
Régularisations de provisions		37 151
Indemnité perçue		37 000
Dot. aux amort. immo. exceptionnels	75	
TOTAL	20 749	153 720

Résultat et impôts sur les bénéfices**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 019 013
+ Impôts sur les bénéfices	861 937
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 880 950
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 880 950

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	4 844 062	1 072 143	3 771 919
+ Résultat exceptionnel	132 971	33 243	99 728
- Participations des salariés	1 096 083	243 449	852 634
Résultat comptable	3 880 950	861 937	3 019 013
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 174 141 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	696 563
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	696 563
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	174 141
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2023, la société SAS BRESSE DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS L'OLIVIER HOLDING, 360 AVENUE CAPITAINE DHONNE 01000 BOURG-EN-BRESSE.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 253 personnes dont 6 apprentis et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	224	
Ouvriers	7	
Total	253	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : L'OLIVIER HOLDING

Forme : SAS
SIREN : 922086426

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :
360 Avenue Capitaine Dhonne - CS 80019 - Pole Commercial Cap Emeraude
01000 BOURG EN BRESSE



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	20 672 493
Avals et cautions	20 672 493
Engagements en matière de pensions	321 319
Engagements de crédit-bail mobilier	13 207
Engagements de crédit-bail immobilier	22 702 530
Autres engagements donnés	
Total	43 709 549
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	800 000	18 200 000	209 020	1 375 374	20 584 394
Cumul exercices antérieurs		835 704	111 942	63 154	1 010 800
Dotations de l'exercice		728 000	41 804	55 015	824 819
Amortissements		1 563 704	153 746	118 169	1 835 619
Cumul exercices antérieurs	98 038	2 230 370	145 315	170 221	2 643 944
Exercice	82 182	1 869 631	52 743	141 288	2 145 843
Redevances payées	180 220	4 100 000	198 058	311 509	4 789 787
A un an au plus	79 860	1 816 809	13 186	137 296	2 047 150
A plus d'un an et cinq ans au plus	308 792	7 025 009		530 880	7 864 681
A plus de cinq ans	502 720	7 361 805		864 285	8 728 810
Redevances restant à payer	891 371	16 203 623	13 186	1 532 461	18 640 641
A un an au plus			21		21
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans		4 075 075			4 075 075
Valeur résiduelle		4 075 075	21		4 075 096
Montant pris en charge dans l'exercice	82 965	1 887 444	87 491	142 634	2 200 534

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 321 319 euro
La convention collective appliquée est celle du commerce de gros à prédominance alimentaire.

- Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
 - Taux d'actualisation : 3.0 %
 - Taux de croissance des salaires : 2.50 %
 - Age de départ à la retraite : 67 ans
 - Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020
 - Taux de charges sociales : 29%

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».



BRESSE DIS

SAS au capital de 7 117 000 Euros

Pôle Commercial Cap Emeraude

360 Avenue du Capitaine Dhonne – CS 80019

01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

851 815 464 RCS BOURG EN BRESSE

SAS BRESSE DIS

**Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2025

Ce document contient 28 pages

Membre de 

www.orial.fr



Orial
Siège social
12 et 15 quai du Commerce
CP 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. +33 (0)4 78 43 45 55

Orial
167 rue Charles Germain
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. +33 (0)4 74 68 37 43

Orial Paris
11 bis passage Doisy
75017 Paris
Tél. +33 (0)1 79 97 80 40

Orial Provence
18 route d'Orange
84600 Valréas
Tél. +33 (0)4 90 35 05 97



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BRESSE DIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont présentes dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

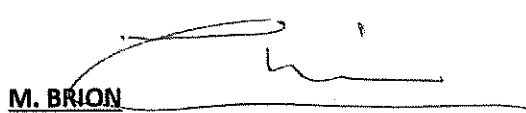
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 9 juillet 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



M. BRION

Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	92 289	84 165	8 124	8 582
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 962 771	4 759 591	1 203 180	607 097
Autres immobilisations corporelles	6 155 582	3 443 195	2 712 387	566 536
Immobilisations corporelles en cours	342 290		342 290	191 844
Avances et acomptes	20 000		20 000	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	88 000		88 000	88 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 190 040	762	1 189 277	1 189 464
Prêts	1 728 217	237 000	1 491 217	1 424 103
Autres immobilisations financières	730		730	730
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 579 919	8 524 714	7 055 205	4 076 354
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	25 515		25 515	15 424
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 065 358		8 065 358	6 605 935
Avances et acomptes versés sur commandes	3 480		3 480	3 060
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	216 854	3 732	213 123	229 508
Autres créances	4 611 719		4 611 719	4 080 852
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 481 866		6 481 866	8 106 493
Charges constatées d'avance (3)	530 227		530 227	573 732
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 935 019	3 732	19 931 288	19 615 005
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	35 514 938	8 528 446	26 986 492	23 691 359
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 117 000	7 117 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	195	195
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	333 404	221 682
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	391 963	69 842
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 019 013	2 234 445
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 861 574	9 643 163
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	158 861	158 861
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	158 861	158 861
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 569 061	135 412
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 710 232	1 974 024
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 771	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 434 325	7 610 220
Dettes fiscales et sociales	3 649 226	3 737 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 656	3 323
Autres dettes	546 787	428 433
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	15 966 057	13 889 335
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 986 492	23 691 359
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 197 269	87 771
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 727 017	13 801 564
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 454	11 486
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/01/2025	31/01/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	114 933 332	113 522 511
Production vendue (biens)	4 725 116	7 270 733
Production vendue (services)	3 149 097	2 972 059
Chiffre d'affaires net	122 807 545	123 765 303
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 500	9 865
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	95 337	111 068
Autres produits	523 080	440 287
Total I	123 436 463	124 326 523
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	95 573 166	96 351 986
Variations de stock	-1 459 423	173 899
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 978 289	2 888 051
Variations de stock	-10 090	7 938
Autres achats et charges externes (a)	9 139 742	9 536 247
Impôts, taxes et versements assimilés	1 838 241	1 888 348
Salaires et traitements	7 759 975	7 067 902
Charges sociales	2 340 710	2 112 010
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	476 201	323 940
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 732	12 991
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	165 578	170 262
Total II	118 808 120	120 533 574
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 630 343	3 792 948
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	3 063	11 163
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		4 455
Autres intérêts et produits assimilés (3)	276 573	63 123
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	279 636	78 741
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 000
Intérêts et charges assimilées (4)	65 917	19 330
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	65 917	20 330
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	213 719	58 411
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 844 062	3 851 360



Compte de résultat (suite)

	31/01/2025	31/01/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	149 424	187 503
Sur opérations en capital	4 296	2 287
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	153 720	189 790
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 665	25 263
Sur opérations en capital	2 009	1 957
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	75	
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 749	27 220
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	132 971	162 570
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 096 083	1 000 976
Impôts sur les bénéfices (X)	861 937	778 509
Total des produits (I+III+V+VII)	123 869 819	124 595 055
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	120 850 808	122 360 610
BENEFICE OU PERTE	3 019 013	2 234 445
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	87 491	92 455
- Redevances de crédit-bail immobilier	2 113 043	2 019 619
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	21 426	14 045



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BRESSE DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 26 986 492 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 019 013 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Le règlement ANC N°2024-02, relatif au traitement comptable des certificats d'économie d'énergie (CEE), est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24 décembre 2024. Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière rétrospective à toutes les incitations financières reçues en échange de la cession des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les incitations financières reçues sont donc comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation à la date de l'opération.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 184	5 490	13 385	92 289
Immobilisations incorporelles	100 184	5 490	13 385	92 289
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 176 770	833 108	47 107	5 962 771
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 954 765	2 173 618	153 758	4 974 625
- Matériel de transport	81 243		6 935	74 308
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	916 045	207 358	16 754	1 106 649
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	191 844	3 256 519	3 106 072	342 290
- Avances et acomptes		20 000		20 000
Immobilisations corporelles	9 320 667	6 490 603	3 330 627	12 480 643
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	88 000			88 000
- Autres titres immobilisés	1 190 226		187	1 190 040
- Prêts et autres immobilisations financières	1 661 833	67 114		1 728 947
Immobilisations financières	2 940 059	67 114	187	3 006 987
ACTIF IMMOBILISE	12 360 910	6 563 207	3 344 198	15 579 919



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL GEM'VOYAGES 01000 BOURG EN BRESSE	14 000	457 886	100,00	146 660
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 603	5 948	13 385	84 165
Immobilisations incorporelles	91 603	5 948	13 385	84 165
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 569 673	237 025	47 107	4 759 591
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 404 683	211 118	153 758	2 462 043
- Matériel de transport	74 202	5 219	5 113	74 308
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	906 633	16 966	16 754	906 845
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 955 191	470 328	222 732	8 202 787
ACTIF IMMOBILISE	8 046 794	476 276	236 117	8 286 952



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 087 747 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 728 217		1 728 217
Autres	730		730
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	216 854	216 854	
Autres	4 611 719	4 611 719	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	530 227	530 227	
Total	7 087 747	5 358 800	1 728 947
Prêts accordés en cours d'exercice	67 114		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	49 929
Avoirs non encore parvenus	57 517
Ristournes socara à recevoir	1 053 646
Prest. services à recevoir	145 018
Ristournes directes à recevoir	44 941
Contrats reg.national à recevoir	197 961
Etat - produits à recevoir	2 000
Intérêts courus à recevoir	7 465
Total	1 558 476



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 924 286 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 454	8 454		
- à plus de 1 an à l'origine	2 560 607	407 682	1 614 694	538 231
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 710 287	1 665 943	44 345	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 434 325	7 434 325		
Dettes fiscales et sociales	3 649 170	3 649 170		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 656	14 656		
Autres dettes (**)	546 787	546 787		
Produits constatés d'avance				
Total	15 924 286	13 727 017	1 659 038	538 231
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	267 328			
(**) Dont envers les associés	1 100 849			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 556 598	2 556 598	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 556 598	2 556 598	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 117 000,00 euro décomposé en 711 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	711 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	711 700	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	158 861				158 861
Total	158 861				158 861
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige remises Galec 2013-2015 : 158 861 euros



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Bresse Distribution FNP	92 935
Achats à payer	40 313
Eau, électricité, gaz à payer	296 385
Achats à payer	346 371
Redevance socara à payer	27 600
Taxe poisson à payer	4 882
Sous traitance informatiq	1 524
Ss traitance à payer	1 471
Locations mat. à payer	659
Maintenance à payer	19 018
Ass vehicules à payer	3 553
Frais d études à payer	1 344
Honoraires à payer	53 239
Publicite à payer	725
Pub nationale galec à payer	29 519
Déplacements à payer	398
Affranchissements à payer	494
Cotisations à payer	92 353
Bresse Distribution FNP	217 808
Droits d auteur à payer	4 883
Int.courus s/emp.aup.etablit.crédit	4 009
Intérêts courus à payer	6 573
Int.courus s/particip.salariés	126
Associés - intérêts courus	21 426
Dettes provis. pr congés à payer	602 900
13eme mois à payer	187 000
Dettes provis. pr partic. salariés	622 774
Interessement	473 309
Intéressement 01/2024	106
Participation.constr.à payer	36 653
Taxe apprentissage à payer	16 164
Taxe handicapés à payer	25 675
Contribution solidarité à payer	180 197
Tascom à payer	425 638
Forfait social à payer	124 555
Charg.soc.s/prov cp	211 015
Charg.soc.s/sal.prov.	87 950
Etat - autres charges à payer	11 293
C.e.t. à payer	85 462
Taxe foncière à payer	20 495
Total	4 378 796



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyers Bresse Dist d avance	36 899		
Charges loc Bresse Dist d avance	49 116		
Sous traitance d avance	2 367		
Credit bail mobilier d avance	201 727		
Locations mobilières d avance	3 869		
Maintenance d avance	53 449		
Publicite ld d avance	61 002		
Affranchissement d avance	5 211		
Cotisations d avance	18 234		
Crèche entreprise d avance	6 825		
Médecine du travail d avance	28 924		
Tickets leclerc d avance	45 851		
Assurance d'avance	16 752		
Total	530 227		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21 426 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités fournisseurs		56 349
Régularisations diverses	18 665	18 925
Cessions d'immobilisations	2 009	4 296
Régularisations de provisions		37 151
Indemnité perçue		37 000
Dot. aux amort. immo. exceptionnels	75	
TOTAL	20 749	153 720

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 019 013
+ Impôts sur les bénéfices	861 937
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 880 950
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 880 950



Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	4 844 062	1 072 143	3 771 919
+ Résultat exceptionnel	132 971	33 243	99 728
- Participations des salariés	1 096 083	243 449	852 634
Résultat comptable	3 880 950	861 937	3 019 013
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 174 141 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	696 563
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	696 563
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	174 141
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2023, la société SAS BRESSE DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS L'OLIVIER HOLDING, 360 AVENUE CAPITAINE DHONNE 01000 BOURG-EN-BRESSE.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 253 personnes dont 6 apprentis et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	224	
Ouvriers	7	
Total	253	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : L'OLIVIER HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 922086426

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :

360 Avenue Capitaine Dhonne - CS 80019 - Pole Commercial Cap Emerald
01000 BOURG EN BRESSE



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	20 672 493
Avals et cautions	20 672 493
Engagements en matière de pensions	321 319
Engagements de crédit-bail mobilier	13 207
Engagements de crédit-bail immobilier	22 702 530
Autres engagements donnés	
Total	43 709 549
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	800 000	18 200 000	209 020	1 375 374	20 584 394
Cumul exercices antérieurs		835 704	111 942	63 154	1 010 800
Dotations de l'exercice		728 000	41 804	55 015	824 819
Amortissements		1 563 704	153 746	118 169	1 835 619
Cumul exercices antérieurs	98 038	2 230 370	145 315	170 221	2 643 944
Exercice	82 182	1 869 631	52 743	141 288	2 145 843
Redevances payées	180 220	4 100 000	198 058	311 509	4 789 787
A un an au plus	79 860	1 816 809	13 186	137 296	2 047 150
A plus d'un an et cinq ans au plus	308 792	7 025 009		530 880	7 864 681
A plus de cinq ans	502 720	7 361 805		864 285	8 728 810
Redevances restant à payer	891 371	16 203 823	13 186	1 532 481	18 640 641
A un an au plus			21		21
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans		4 075 075			4 075 075
Valeur résiduelle		4 075 075	21		4 075 096
Montant pris en charge dans l'exercice	82 965	1 887 444	87 491	142 634	2 200 534

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 321 319 euro
La convention collective appliquée est celle du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,0 %
- Taux de croissance des salaires : 2,50 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020
- Taux de charges sociales : 29%

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».



